



Assesse, le 20 février 2018

Lettre-circulaire aux habitants d'Assesse

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Concerne : nouvelle liaison Courrière - UCL Mont Godinne via RN 931

Lors de la dernière assemblée communale, les conseillers ALN ont demandé à être informés de l'état d'avancement de cet important dossier.

Le Bourgmestre, parlant au nom du Collège, a manifesté son étonnement et a refusé de communiquer, estimant ne pas être au courant du projet.

Or, comme en atteste le procès-verbal, une réunion de concertation a bien été organisée le 25 octobre 2017 à l'initiative de la Commission provinciale de sécurité routière. L'échevine de l'environnement et le Bourgmestre actuel, échevin à l'époque, y ont participé activement. Ils disposent, depuis ce jour-là, des plans et de toutes informations utiles.

En conséquence, comme la loi communale nous y autorise, nous avons convoqué un nouveau conseil communal

Le mercredi 28 février à 20 heures
Maison Communale
Esplanade des Citoyens à 5330 Assesse

L'ordre du jour portera à titre principal sur ce dossier sensible qui concerne trois entités (Assesse, Profondeville et Yvoir) mais pour lequel notre commune est, de loin, la plus impactée.

Vous pourrez ainsi découvrir :

- Les 6 tracés envisagés
- Les aménagements, répartis en 5 tronçons (dont 4 sur Assesse, depuis la gare de Courrière jusque Mont-Godinne)
- Les coupes en travers et leur localisation (assiettes de voirie, trottoirs, etc...)
- Les impacts environnementaux

Nous espérons que la majorité aura la correction de siéger à cette occasion, de témoigner et de répondre à vos questionnements bien légitimes. Car, au stade actuel, il ne s'agit pas de se prononcer sur la finalisation du dossier mais bien d'obtenir des explications sur le refus de communiquer du Collège.

Nous restons vos dévoués et vous attendons nombreux.

Anne-Françoise AVALOSSE
Luc BOUVEROUX
Gilles GRAINDORGE
Sébastien HUMBLET

Benjamin LEYDER
Marielle MERCIER
Marc PIERSON
Noël VANDERSCHEUREN

Les jetons de présence éventuels des conseillers ALN seront reversés intégralement au bénéfice du Télévie, à l'intervention de la Jeunesse de Maillen.

Rejoignez-nous sur www.aln2018.be et abonnez-vous gratuitement à nos courriers électroniques !